

AVIS PUBLIC

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AUX
DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE**

Le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord, lors de sa séance qui se tiendra le 16 janvier 2017, à 19 h, à la salle du conseil située au 11155, avenue Hébert, statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

11651, boulevard Lacordaire

Permettre que la marge avant principale soit de 2,15 m au lieu du 2,28 m.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par les membres du conseil d'arrondissement relativement à cette demande de dérogation mineure.

FAIT À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord, ce 13 décembre 2016

La secrétaire d'arrondissement

Marie Marthe Papineau, avocate